



**Anciens Elèves
& Amis**

Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

ALFORT... Toujours

Projet de compte-rendu Assemblée Générale, le 25 mai 2019

Le samedi 25 mai 2019, l'Assemblée Générale de l'AAEAEA s'est tenue dans l'amphithéâtre d'honneur Girard de l'ENVA ; elle a débuté à 11h15.

Présents : Bernard Anache, Anne Bellancourt, Catherine Coussemant, Anne-Marie et Francis Desbrosse, François Courouble, Isabelle Dieuzy-Labaye, Patrick Deslandes, Florence et Christophe Dufour, Michel Duros, Dominique Guibourg, Anne-Marie Hattenberger, Gilbert Jolivet, Robert Lefranc, Eric Leman, Jean Maas, Djérène Maso, Odile Mentre-Mulnet, Martine et Jean-Paul Mialot, André-Laurent Parodi, Guy Pierson, Florence Pionneau, Jean-Claude Regnauld, Alain Richard, François Roser, Pierre Tassin, Arthur Tirado, Bernard Toma, Jean Valantin, Philippe Vallez, Louis Vareille, André Vigouroux, Patrick Wawrzyniak.

Excusés : Christophe Degueurce, directeur de l'EnvA, ainsi que les autres membres ayant voté, non présents.

Jean-Paul Mialot remercie les présents à cette AG et indique qu'elle sera suivie d'un CA, tous les membres présents étant invités.

I/ APPROBATION DU CR de l'AG du 26 mai 2018

Le compte-rendu, distribué au début de l'AG, est validé à l'unanimité.

II/ ELECTION DU TIERS SORTANT

L'AAEAEA a reçu 280 bulletins de vote, et le dépouillement a été effectué le jeudi 23 mai, aucun bulletin n'étant arrivé ultérieurement. Personne ne demande à contrôler les bulletins de vote.

On constate une participation du même ordre que celle de l'an dernier, en légère augmentation.

Après dépouillement, les résultats sont : 280 votants, aucun bulletin blanc ou nul.

- Anne BELLANCOURT (A 84)	: 273 voix
- Arnaud CHATRY (A 11)	: 276 voix
- Francis DESBROSSE (A 69)	: 278 voix
- Dominique GUIBOURG (A 78)	: 280 voix
- Djérène MASO (A 15)	: 276 voix
- Jean-Paul MIALOT (A 75)	: 278 voix
- Florence PIONNEAU (A 85)	: 279 voix

Les 7 candidats sont élus.

Jean-Paul Mialot exprime sa satisfaction et félicite les élus.

III/ RAPPORT MORAL 2018 DU PRESIDENT

JP Mialot présente le rapport moral distribué en séance.

F Desbrosse complète sur les bourses et les prêts d'honneur :

- un montant global de 20 000 € par an est réservé pour les bourses et les prêts ;

- les bourses sont attribuées lors de deux sessions annuelles, en concertation avec la scolarité de l'EnvA. Il a été décidé de ne plus attribuer a priori de bourse pour des mobilités à l'étranger, certaines demandes étant excessives et non justifiées.
- les prêts d'honneur sont bien remboursés. Il a été décidé de privilégier les prêts d'honneur par rapport aux bourses, chaque année, mais les demandes ne sont pas très fréquentes et les propositions de prêt faites lors des demandes de bourse refusées ne sont que rarement acceptées.

A Vigouroux fait remarquer que l'ouvrage consacré aux enseignants a été un bon moyen pour recruter de nouveaux membres.

Après discussion, le rapport est approuvé à l'unanimité ; ce rapport est joint en annexe.

IV/ RAPPORT FINANCIER 2018 DE LA TRESORIERE

A Bellancourt présente le rapport financier distribué en séance ; il est joint en annexe.

Pour les recettes, les cotisations sont en augmentation mais les dons en diminution ; il faut signaler aussi la recette exceptionnelle de la vente des ouvrages concernant les enseignants au XX^e siècle.

Dans les dépenses, le poste le plus élevé de soutien du patrimoine correspond pour l'essentiel à l'achat des audioguides pour le Musée et aux frais liés à l'exposition « Animal en Monument 2 »

M Duros demande à quoi correspondent les 2 500 € de provisions. Il s'agit en fait de provisions pour régler les frais postaux payés par l'EnvA. Des rappels réguliers ont été faits mais sans facturation de la part de l'EnvA depuis plusieurs années. Lors de ces rappels à la direction de l'Ecole, il a été précisé que l'AAEAEA ne réglerait pas ces arriérés au-delà de 2 ans en tout.

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité moins une abstention.

Le versement de la part statutaire (10% des intérêts perçus) de 28 € sur le fonds de dotation est donc aussi validé ; il sera versé rapidement avec les 72 € de l'an dernier qui n'avaient pas été transférés vers le compte dotation.

V/ COTISATION 2020

Le CA propose, comme l'an dernier, de maintenir le montant des diverses catégories de cotisation ; il n'y a pas besoin en effet d'augmenter les cotisations puisqu'il est possible de faire des dons complémentaires (ce qui est fait par environ 30 % des membres), en revanche, le recrutement de nouveaux membres est essentiel :

- **cotisation annuelle ordinaire = 45 €.**
- **étudiant ou sorti depuis moins de 5 ans = 10 €.**
- **membre bienfaiteur = 1000 €**

Le montant de ces cotisations est adopté à l'unanimité.

Il est aussi rappelé que les divers moyens de relance grâce à des mailings par courriel (Editions du Point vétérinaire, GNVR) n'entraînent maintenant que peu d'adhésions. Il est important de trouver des membres qui recrutent au sein de chaque promotion.

VI/ MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement devait être mis à jour pour correspondre aux modalités actuelles de fonctionnement et de communication entre les membres du Bureau et du Conseil d'administration, tout en respectant les statuts de l'AAEAEA.

Les modifications sont présentées en séance pour expliquer le document proposé par le CA qui a été remis en séance.

Après la présentation, aucune question n'a été soulevée.

Ce nouveau règlement intérieur a été validé à l'unanimité ; il est joint en annexe

VII/ ACTIVITES A VENIR

L'AAEAEA gardera bien sûr ses missions prioritaires :

- aider les étudiants, sous forme de bourses ou de prêts d'honneur ;
- améliorer le cadre de vie et le patrimoine de l'EnvA.

Les autres actions récurrentes de l'AAEAEA seront également poursuivies.

Les actions plus spécifiques pour 2019 sont :

- Exposition « *Animal en Monument 3* » : le partenariat avec le Salon national des artistes animaliers (SNAA) de Bry-sur-Marne permet une exposition annuelle de sculptures, dans la cour d'honneur de l'EnvA, recevant des grandes œuvres monumentales. Cette année l'exposition aura lieu en début d'automne (7 septembre au 3 novembre 2019). La sélection vient d'être faite et une quinzaine d'artistes ont été retenus pour exposer une trentaine d'œuvres dans la cour d'honneur ainsi que 34 œuvres de petit format dans le Musée Fragonard.
- L'ouvrage « *Les enseignants de l'Ecole vétérinaire d'Alfort au XX^e siècle, vus par les élèves* » est sorti en avril 2018, tiré à 400 exemplaires. Il ne reste plus qu'une trentaine d'ouvrages, l'évaluation du tirage a donc été satisfaisante.
- Après le cycle des « causeries alforiennes », mis en place par Lilas Bordes en début d'année 2018 pour les étudiants sur une thématique historique, le directeur a souhaité diversifier les thématiques. Un nombre plus important de conférences a eu lieu mais plusieurs se sont déroulées devant un public restreint et la dernière a été annulée. Il sera donc nécessaire d'en revoir l'organisation. F Desbrosse signale que cette dernière annulée pourra être reproposée. Il est cependant nécessaire de choisir la bonne période et de limiter le nombre de conférences globales afin de s'insérer efficacement dans un agenda déjà très rempli par toutes les autres sollicitations auprès des étudiants.
- La refonte du site AAEAEA (www.vet-alfort.fr/aaeaea) sur le nouveau site de l'EnvA a été faite grâce à D Maso. Il doit continuer à évoluer et l'AAEAEA reçoit une aide importante de Sébastien Di-Noia, responsable de la communication à l'Ecole. On recherche des volontaires qui pourraient proposer des évolutions pour ce site.
- Grâce à une collaboration entre l'Association Alumni Vet'Alfort et le Cercle des élèves, il a pu être proposé, pour la journée d'aujourd'hui, une première organisation commune d'une « Garden Party » qui ne ressemblera pas à celle qui existait jusque dans les années 1960. Nous espérons que ce premier essai permettra un rapprochement des deux Associations qui n'ont pas les mêmes objectifs mais qui permettrait de constituer un réseau plus important d'anciens élèves de l'Ecole. Cela devrait aussi permettre de recruter de nouveaux membres.
- La restauration et le déplacement de certaines statues du parc de l'Ecole serait l'action d'amélioration du patrimoine que nous proposons pour les deux années à venir ; en effet, ces types de travaux ne pourraient pas facilement être pris en charge par des fonds publics. Une discussion s'instaure (participation de B Toma, A Vigouroux, JP Mialot...) pour préciser les statues concernées :
 - o buste de Ramon,
 - o stèle de Trasbot à déplacer et dont le buste est tombé ce qui nécessite une restauration,
 - o monument dédié à Nocard,
 - o nettoyage de la statue de Bourgelat,
 - o restauration et sans doute déplacement de celle de Bouley....Il est indiqué que lorsque des organismes extérieurs s'installent et entraînent un déplacement d'un monument, cela pourrait être pris en charge par l'organisme. En fait, l'AAEAEA interviendrait lorsque des fonds publics ne sont pas mobilisables. Tout cela sera discuté avec la direction de l'EnvA.

Devant le succès de l'ouvrage sur les enseignants, plusieurs membres (B Anache, F et Ch. Dufour, AL Parodi, L Vareille...) proposent de mettre en place des projets d'ouvrages à rédiger :

- Recueil d'anciens élèves qui ont fait des carrières originales mais qui sont encore en activités ; après discussion, il est proposé par F et Ch Dufour ainsi que par L Vareille de faire une

première proposition de fiches d'une vingtaine d'alforiens et de publier les fiches dans Alfort News pour commencer.

- B Anache propose un ouvrage sur l'évolution du site depuis sa création. Cette idée est retenue et devra être discutée avec la direction de l'EnvA, sachant que des ouvrages sont parus sur des périodes antérieures.

VIII/ QUESTIONS DIVERSES : Néant

L'Assemblée générale se clôt à 12h15, elle est prolongée par le Conseil d'Administration.



Jean-Paul MIALOT
Président

ANNEXES

Rapport Moral 2018

L'année 2018 a été une très belle année pour notre Association, avec un renforcement des actions récurrentes et de nouvelles initiatives.

Plusieurs changements sont intervenus dans les membres du CA l'Association :

- . Démissions de Françoise Adelus, Alexandra Lebas-Blanchet, Claire Ponsart ;
- . Election d'Henri-Jean Boulouis et de Louis Vareille.

Le bureau est resté inchangé.

Outre l'Assemblée Générale du 26 mai 2018, le bureau / CA a été réuni à 4 reprises avec des échanges par courrier électronique en cas de besoin. Des contacts réguliers ont eu lieu avec la direction de l'EnvA.

L'Assemblée générale de l'AAEAEA a permis d'organiser sa réunion statutaire, une conférence consacrée aux « *enseignants de l'EnvA au XX^{ème} siècle à travers les caricatures* » et de se réunir autour d'un buffet.

Suite à une réflexion proposée par Louis Vareille, le CA a proposé une présentation synthétique de la mission, de la vision, des attitudes, des objectifs et des stratégies pour notre Association pour l'année 2019. Cette présentation apparait en annexe ci-dessous. De plus, une griffe complémentaire au logo et à notre dénomination peut être utilisée « Alfort ... Toujours ».

Plusieurs actions ont été réalisées par l'Association, certaines de façon récurrente, d'autres spécifiques à l'année 2018.

En direction des étudiants :

- ***Soutien aux étudiants en difficulté*** par l'attribution de prêts d'honneur, deux en 2018 et de bourses à 15 étudiants. Prêts et bourses sont remis en mains propres aux étudiants concernés. Cette action est suivie par F. Desbrosse ;
- ***Participation à la cérémonie de remise des diplômes et des prix de thèse***, avec comme actions concrètes :
 - . Commande, gravure (11 de bronze et 5 d'argent) et remise des **médailles** pour les prix de thèse pour l'année 2016-17, suivie de l'envoi aux absents, ainsi que de la gravure et de la remise d'une médaille au major de la promotion ;
 - . Remise du **prix de thèse de l'AAEAEA « Culture, Histoire et Société »**, comprenant une médaille gravée et un chèque de 500 €, à Lilas Bordes pour sa thèse intitulée « *Les mutilations sur les animaux domestiques en France, du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle* », soutenue en 2017 ;
- ***Cycle de conférences sur l'histoire de l'EnvA et de la profession vétérinaire pour les étudiants de l'EnvA***. Pour l'année scolaire 2017-18, 5 conférences ont été proposées entre février et mai 2018 (action suivie par Lilas Bordes) ;
- ***Aide exceptionnelle*** a été attribuée à Lekkarod pour financer en partie les équipements et le déplacement de 8 étudiants de l'EnvA participant aux contrôles vétérinaires et à l'organisation locale du Championnat du monde de traineaux à chiens et ski-dog en janvier 2019 à Bessans (Savoie).

Pour le rayonnement de l'Ecole :

- ***Amélioration du patrimoine de l'EnvA*** : en 2018, l'AAEAEA a financé les audioguides du Musée (6 550 €) et a fait un don de 3 000 € à l'Ecole pour la rédaction d'un ouvrage sur le

Musée (réalisation en 2019). L'AAEAEA a également financé la restauration de 2 livres anciens ;

- **Participation au Conseil d'administration de l'EnvA**, Isabelle Dieuzy-Labayé est membre élu du CA ;
- Organisation de la **seconde édition de l'exposition de sculptures animalières grands formats « Animal en Monument 2 »** qui s'est déroulée du 28 avril au 24 juin 2018, avec 15 artistes qui ont présenté 24 œuvres dans la cour d'honneur de l'EnvA. L'AAEAEA a financé l'organisation et la mise en place de l'exposition et a remis le prix de l'AAEAEA à Christophe Dumont (1 200 €) ;
- Publication de l'ouvrage « **Les enseignants de l'Ecole vétérinaire d'Alfort au XX^e siècle, vus par les élèves** » par B. Toma et J-P. Mialot. Un tirage à 400 exemplaires a été diffusé directement par l'AAEAEA ; le tirage était pratiquement épuisé fin 2018.

Pour le fonctionnement et la communication de l'Association :

- **Nouveau site web de l'AAEAEA**, piloté par D. Maso, en lien avec le service de communication de l'EnvA. La première version est sortie début 2018, la possibilité d'adhérer ou faire un don en ligne par l'intermédiaire de l'Association HelloAsso a été disponible dès mars 2018 et de nouvelles rubriques sont apparues en fin d'année. Les paiements en ligne sont de plus en plus utilisés, ils n'étaient que 19 en 2018 ;
- **Lettre trimestrielle** diffusée régulièrement aux membres de l'AAEAEA. Les numéros 19 à 22 d'« *Alfort News* » sont sortis et ont été diffusés ;
- **Relance des adhérents** et des dons, en particulier grâce à des mailings des éditions du Point vétérinaire et du Groupe national des vétérinaires retraités (GNVR), à des relances pour certaines promotions ainsi qu'à l'action des correspondants de promotion. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation ou adhérents gratuits, fin 2018, était de **570** (dont 28 boursiers et 10 personnels de l'EnvA ; il était en augmentation par rapport à 2017).

En conclusion, l'Association participe activement à la vie de l'Ecole ; elle développe ses actions et son réseau mais son équipe active va devoir s'organiser pour une meilleure répartition des actions entre les membres.



Jean-Paul Mialot,
Président de l'AAEAEA

**REGLEMENT INTERIEUR de l'ASSOCIATION
des ANCIENS ELEVES et des AMIS de l'ECOLE d'ALFORT
(AAEAEA)
Version de 2019**

Ce règlement intérieur a pour objectif de préciser certaines règles d'organisation et de fonctionnement de l'association.

Buts et composition de l'association

Les buts et missions de l'association sont définis dans l'article 1 des statuts. Par ailleurs, le renforcement des liens entre les membres de l'association et la transmission d'informations aux membres de l'AAEAEA sont à développer.

Pour devenir membre de l'Association, la présentation par 2 membres peut se faire de façon simplifiée par un membre du bureau, le fichier étant validé lors des réunions du bureau ou du CA.

Le CA propose chaque année le montant de la cotisation.

En 2018, ce montant était le suivant pour chacune des différentes catégories :

- membre ordinaire 45 €,
- membre bienfaiteur 1000 €
- membre étudiant ou sortis depuis moins d'un an 10 €

En plus de ces cotisations, les dons sont libres.

Administration et fonctionnement

Organisation générale

Le CA se réunissant au moins 2 fois par an, il est prévu, a minima, à l'ordre du jour de ces 2 réunions :

- printemps : projets de rapports moral et financier de l'année précédente pour préparer l'AG,
- automne : budget prévisionnel.

Lors des réunions du Bureau, les membres du CA sont invités.

Des membres du Bureau ou du CA sont chargés de mission pour chaque projet important et sont invités à s'entourer d'autres membres de l'association pour mener à bien leurs fonctions.

En dehors des réunions du CA ou du bureau, l'avis des membres peut être demandé par courriel pour toute décision urgente à prendre.

Les dates de réunion du CA, du Bureau et de l'AG sont fixées en début d'année scolaire pour toute l'année.

Pour les réunions de CA et du Bureau, le directeur de l'ENVA peut être invité ; les membres invités ne prennent pas part au vote.

L'assemblée générale (AG) se réunit au moins une fois par an, suivie d'un CA qui élit le bureau.

Les rapports moral et financier de l'année n-1 sont à l'ordre du jour ainsi que le montant des cotisations pour l'année n+1.

Convocation aux réunions

Pour chaque réunion de CA ou de bureau, l'ordre du jour est transmis, sauf urgence, au moins 8 jours avant la réunion, avec les documents associés si nécessaire ; pour une AG, ce délai est d'au moins 15 jours. La convocation se fait préférentiellement par courrier électronique.

Si une AG extraordinaire est demandée par au moins le quart des membres, une demande écrite est adressée au président précisant la ou les questions à mettre à l'ordre du jour ; la convocation doit parvenir au moins 15 jours avant la date prévue pour la réunion.

Déroulement des réunions

Pour le CA, le quorum est vérifié, ce qui n'est pas nécessaire pour les autres réunions.

Le président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

Pour toutes les réunions, il est possible au président d'inviter des personnalités ou experts non membres permettant d'avoir une meilleure connaissance d'un sujet inscrit à l'ordre du jour. Ces personnes ne prennent pas part au vote.

Pour toute décision, le consensus est souhaité ; si un vote est nécessaire, il est effectué à main levée, sauf demande expresse d'un membre votant.

Lors de cas exceptionnels, le vote électronique peut être utilisé pour des points mis à l'ordre du jour d'une réunion exceptionnelle de l'AG ou du CA.

Comptes rendus et communication

Les CR des bureaux, CA et AG, une fois validés, sont mis en ligne sur le site de l'AAEAEA.

Ces CR indiquent au moins les personnes présentes, le quorum si besoin, les questions traitées au cours de la séance et, de façon résumée, le sens de chacune des délibérations. Ces CR sont transmis aux membres de la formation correspondante dans un délai maximal d'un mois et sont validés lors de la réunion suivante pour l'AG et par courriel pour les autres.

Le site web de l'Association est consultable à l'adresse suivante : « www.vet-alfort.fr/aaeaea », liée au site de l'ENVA. Il est mis à jour régulièrement.

L'association communique avec ses membres par courrier ou de préférence par courrier électronique. Elle peut créer une lettre électronique qui sera diffusée régulièrement et mise à disposition sur le site pour l'année précédente.

Divers

Il est prévu d'établir des liens de coopération avec des associations voisines, en particulier, celle des Alumni de l'ENVA et les associations d'anciens élèves des 3 autres Ecoles vétérinaires françaises.